

Coopération Monaco-Madagascar



# Rapport d'activités 2018



CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR



**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34  
Consul@Monaco-Madagascar.com  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

# SOMMAIRE

Préface .....	p. 5
---------------	------

<b>LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE .....</b>	<b>p. 7</b>
--	-------------

## **NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE**

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant en Milieu urbain pauvre (PENIM).....	p. 8
Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau.....	p. 8
Projet TAMBATRA avec l'Office National de Nutrition.....	p. 9

## **SANTE**

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme.....	p. 9
Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans).....	p. 10
Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie.....	p. 10
Projet BIRDY .....	p. 11
Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar.....	p. 11
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien .....	p. 12
Projet de Réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa .....	p. 12

## **SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Projet de Renforcement et diversification de l'offre de service socio-éducatif pour les enfants et les jeunes handicapés.....	p. 12
---	-------

## **EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE**

SANDATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo .....	p. 13
Pôle Jeunesse éducation formation « Education, accompagnement et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar ».....	p. 13
Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière.....	p. 14
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables .....	p. 14
Projet de Réhabilitation des installations électriques des 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire.....	p. 15

## **INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana.....	p. 15
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra.....	p. 16

## **AUTRES DOMAINES**

Installation d'unité photovoltaïque à AKAMASOA.....	p. 16
Construire des compétences d'appui aux PME en Afrique.....	p. 17
Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC) .....	p. 17

<b>Projet multi-pays dont Madagascar est bénéficiaire .....</b>	<b>p.18</b>
---	-------------

<b>LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO EN 2018 .....</b>	<b>p. 19</b>
---	--------------

## **SANTE**

Equipeement en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics.....	p. 20
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé.....	p. 23

## **EDUCATION ET SPORT**

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes .....	p. 24
Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques .....	p. 25
Appui au sport scolaire .....	p. 26
Autres appuis à des établissements scolaires .....	p. 28

## **ENFANCE VULNERABLE**

Enfance handicapée .....	p. 30
Enfance en situation de précarité .....	p. 32

## **ANNEXES**

Annexe 1 – Résumé succinct des matériels et équipements fournis depuis 2004 .....	p. 40
Annexe 2 – Dotations financières et conventions signées depuis 2004 .....	p. 41
Annexe 3 – Remerciements de bénéficiaires .....	p. 45

## PREFACE

Nous sommes heureux de partager avec vous le 15<sup>ème</sup> rapport d'activités du Consulat de Monaco, au titre de l'année 2018.

Il présente dans sa **première partie** les appuis de la Coopération Monégasque à Madagascar. Ces actions sont suivies par Natacha TANG, la Coordinatrice Pays.

L'aide publique monégasque accordée à Madagascar a débuté en 2005 et augmente chaque année, afin de consolider les actions entreprises. Pour les 3 dernières années :

- 2016 : 1.462.349 €
- 2017 : 1.555.360 €
- 2018 : 2.080.605 €.

Monaco est un des rares pays dans le monde à poursuivre cet effort budgétaire malgré une conjoncture globale difficile et même parfois inquiétante. Cela répond à la volonté et aux convictions de SAS le Prince Souverain Albert II qui s'est inscrit depuis le début de son règne, dans une démarche constante de solidarité Nord-Sud. Il est particulièrement sensible ces dernières années à la détérioration de la planète et au changement climatique qui est de plus en plus palpable. A ce propos, vous trouverez quelques informations sur la biodiversité qui constitue l'une des grandes richesses de Madagascar sur la carte insérée à la page suivante. Comme partout, les menaces sont grandissantes et réelles. Les solutions de préservation à grande échelle existent mais elles sont bien difficiles et même souvent impossibles à mettre en œuvre pour plein de mauvaises raisons..., qu'il serait trop long et « politiquement incorrect » de détailler ici.

Elle est destinée à appuyer des programmes dont trois domaines d'intervention prioritaires qui avaient été définis en 2004 avec les Autorités Malgaches : **la santé**, **l'éducation** et **l'insertion socio-économique**.

La **seconde partie** du rapport concerne les petites actions mises en œuvre par le Consulat dans la droite ligne des axes prioritaires d'intervention définis par le Gouvernement Monégasque et le Gouvernement Malgache, mais à une échelle plus modeste. Elles sont complémentaires.

Ces aides ciblées peuvent être reconduites chaque année, grâce à un budget annuel octroyé par la Direction de la Coopération Internationale, appelé « Fonds Micro-Projets », et surtout à la générosité de plusieurs entreprises, associations et amis, qui partagent notre approche et contribuent financièrement.

L'ensemble de ces dotations totalisaient 90.500 € en 2018, soit des contributions reçues en Euros de 69.969 € et en Ariary de 82.162.120 MGA. Le Consulat de Monaco tient à exprimer ses sincères remerciements et toute sa reconnaissance à ses fidèles partenaires pour leur confiance et leur générosité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et serons toujours attentifs à vos remarques.

Niry RABEMANOLONTSOA  
Vice-Consul Honoraire

Cyril JUGE  
Consul Général Honoraire

# Madagascar en chiffres

- 587,041 km<sup>2</sup>
- 5.000 km de côtes
- 2ème plus grande barrière de corail
- 4ème plus grande île du monde
- 5 grands lacs
- 28 grands fleuves
- 3ème plus grand bassin de crocodile du Nil
- 27.000.000 habitants
- 18 ethnies



13.260.000 ha  
de formation forestière

12.000 – 14.000  
espèces de plantes à fleurs

4.220 espèces  
d'arbres dont 96% endémiques

1.000 espèces  
d'orchidées

7 espèces  
de baobabs dont 6 endémiques



44 Aires Protégées sur  
2.000.000 ha soit environ  
3% de la surface du pays.

02 Réserves Naturelles  
Intégrales, 20 Parcs  
Nationaux, 22 Réserves  
spéciales.

4 réserves de biosphère

20 sites RAMSAR

3 grands Tsingy



**Lémuriens :**  
5 familles et 108 espèces

**Papillon :**  
4.219 espèces nocturnes,  
341 espèces diurnes

**Oiseaux :**  
292 espèces dont 108  
endémiques

**Caméléons :**  
95 espèces  
(2/3 du recensement mondial à  
Madagascar)

**Serpents :**  
100 espèces non venimeuses

**Tortue :**  
09 espèces terrestres,  
05 espèces marines

**Poisson d'eau douce :**  
51 familles dont 53 espèces

143 espèces endémiques

30 espèces de cétacés et 01  
espèce de siréniens fréquentent le  
territoire marin malgache



**LES APPUIS**

**DE LA COOPERATION**

**MONEGASQUE**

## NUTRITION – SECURITE ALIMENTAIRE

### Programme d'Education Nutritionnelle Innovant en milieu urbain pauvre (PENIM)

**Partenaire** : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2018** : 100000 €

Bénéficiaires : 12000 familles avec enfants de 0 à 24mois, 7500 femmes allaitantes ; 250 personnels de santé ; 60 agents communautaires des zones d'intervention de Nutri'zaza à Antananarivo.

#### Objectif général :

Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 2 ans par des actions innovantes et complémentaires de sensibilisation en milieu urbain.

#### Réalisations 2018 :

Les outils de sensibilisation pour l'année 2018 :

- un cahier de 90 messages et un pack de feuillets d'animation par agent communautaire ;
- un système de radio-carte qui est utilisé pendant les sessions de groupe et qui reprend les enregistrements faits lors de séances de théâtres animées par les mères ;
- 90 diffusions de spot de sensibilisation (4 spots TV et 4 spots radio).

Cette année les sensibilisations ont été réalisées auprès de 17 000 ménages de 80 quartiers.

Quant aux activités de sensibilisation par téléphonie mobile, elles ont atteint les 3.000 abonnés prévus pour 2018.

### Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire

**Partenaire** : Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2018** : 80000 €

**Bénéficiaires** : Femmes enceintes et allaitantes, adolescentes, femmes avec des enfants de moins de 2 ans et organisations de femmes appuyées par l'ONN, en priorisant les groupements les plus vulnérables.

**Objectif général** : Contribuer à une amélioration du statut nutritionnel des femmes et des jeunes enfants à travers la transformation de produits agricoles, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments et le renforcement des capacités et de mobilisation sociale.

#### Réalisations 2018 :

Cette année, 17 unités de transformation ont été mises en place au niveau des Communes des régions Androy, Anosy et Atsimo-Atsinanana. Le projet est actuellement composé de 7 595 membres formés sur les méthodes de transformation et prochainement la fortification du gari et de la farine de fruit à pain.

Durant le second semestre, les équipements de transformation ont été mis à niveau au sein de 15 unités, les 2 unités restantes y procéderont en 2019.

Le projet a exposé ses produits, la « farine de manioc ou gari » et la « farine de fruit à pain », à des foires agricoles à savoir :

- la Journée Nationale de la Nutrition à Antsirabe ;
- FIER-MADA ou la Foire Internationale de l'Economie Rurale de Madagascar à Antananarivo ;
- la foire « Manengy Vara » à Fort-Dauphin.

### Projet TAMBATRA avec l'Office National de Nutrition (ONN)

#### Gouvernement Princier La Principauté de Monaco contribue à la lutte contre la malnutrition chronique dans la Commune Rurale de Fiaferana

Le projet intégré de lutte contre la malnutrition chronique, appelé TAMBATRA, dans la Commune Rurale de Fiaferana, Antananarivo Avaradrano, a été lancé officiellement le vendredi 15 février 2019. Ce projet, financé exclusivement par la Principauté de Monaco, à hauteur de deux millions d'euros, est mis en œuvre par un consortium composé du Programme Alimentaire Mondial à Madagascar (PAM), de l'Action Contre la Faim (ACF), des Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et du Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques (GRET) sous la coordination opérationnelle de l'Office National de Nutrition (ONN) à travers l'ORN Analamanga.

Les interventions prévues dans ce projet tendent à prévenir et à solutionner les problèmes fondamentaux inhérents à la nutrition en relation avec les problèmes de santé, d'alimentation, d'eau, d'hygiène ou encore d'éducation. Le projet se focalisera sur le renforcement des activités de prévention de la malnutrition sous toutes ses formes chez les enfants de moins de 5 ans mais également la sécurité alimentaire en milieu scolaire ainsi que la sécurité nutritionnelle et alimentaire des ménages.

Le projet, prévu durer 36 mois, touchera directement une population de 1500 ménages, dont 1590 enfants de moins de 5 ans et 882 enfants d'âge scolaire. La Commune Rurale de Fiaferana constituera ainsi une vitrine des activités multisectorielles intégrées au niveau national et régional.



## SANTE

### Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme

**Partenaire** : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2018** : 15000 €

Bénéficiaires : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet.

#### Objectif général :

Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence

#### Réalisations 2018 :

Tous les bâtiments du Centre sont réhabilités : la toiture, la tuyauterie, les murs et les portes repeints.

La salle de conférence du CNLP reste une référence en modernité à Madagascar et dans l'Océan Indien, et innovant en terme d'équipements.

Parmi les nombreuses formations qu'il organise, le service de laboratoire a octroyé une formation et une remise à niveau de 199 techniciens de laboratoire publics et privés sur les techniques de diagnostic.

**Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)**

<p><b>Partenaire :</b> Médecins du monde  <b>Durée du projet :</b> 2018 - 2019  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 70 000 €</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>                  Une Convention de Partenariat de Financement portant sur un nouveau projet a été signée avec Médecins du Monde.</p> <p>En lien avec ce nouveau projet, Médecins du Monde a réalisé une étude anthropologique sur la Santé Sexuelle et Reproductive dont les résultats et recommandations devront permettre d'améliorer l'approche d'intervention du projet.</p> <p>5539 personnes ont été conseillées sur les droits à la santé sexuelle et reproductive. 9 différentes sortes d'outils, de matériels d'éducation pour la santé ont été développées avec les jeunes et adolescents.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b> jeunes et adolescents de 10 à 24 ans</p> <p><b>Objectif général :</b>                  Réduire la morbi-mortalité maternelle associée aux grossesses non-désirées (GND); améliorer la prévention et la prise en charge des GND selon une approche par les droits.</p>	

**Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie**

<p><b>Partenaire :</b> Organisation Mondiale de la Santé (OMS)  <b>Durée du projet :</b> 2014-2018  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 100000 €</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>                  Les retards causés par l'épidémie de peste du dernier trimestre de 2017 ont bien été rattrapés. Le district sanitaire de Sainte Marie est doté de fauteuil dentaire, d'appareil échographique portable et de spectrophotomètre. Suite au passage du cyclone « Eliakim », de travaux de réhabilitation de quelques infrastructures sont réalisés.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b> les 23000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.</p> <p><b>Objectif général :</b>                  Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de Sainte-Marie par la lutte contre les maladies et le renforcement du système de santé.</p>	



CSB Sahasifotra réhabilité



Nouveau fauteuil dentaire et accessoires de la dentisterie Ambodifotatra

**Projet BIRDY**

<p><b>Partenaire :</b> Institut Pasteur  <b>Durée du projet :</b> 2018 - 2020  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 82000 €</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>                  L'année est marquée par la signature de la Convention et le déploiement de la mise en œuvre de la deuxième phase.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b> environ 2500 enfants recrutés dans la cohorte et leur famille ; le personnel des partenaires de santé locaux tel que l'IPM et son unité pharmaco-épidémiologique.</p> <p><b>Objectif général :</b>                  Evaluer l'importance et les conséquences des infections bactériennes sévères dès la naissance à la petite enfance à Madagascar.</p>	

**Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar**

<p><b>Partenaire :</b> Institut Européenne de Coopération et de Développement (IECD)  <b>Durée du projet :</b> 2018 - 2020  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 100000 €</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>                  2 447 prélèvements ont été effectués et 220 professionnels sont formés à la reconnaissance et au dépistage de la drépanocytose. Les dépistages systématiques au niveau des zones à faible prévalence ont été remplacés par des actions de sensibilisations au niveau des collèges et lycées de la capitale. Le Colloque International sur la Drépanocytose et le Symposium International de la Drépanocytose en Afrique Centrale ont été organisés à Antananarivo du 13 au 15 juin 2018. Environ 200 participants figuraient dont les médecins référents. La remise officielle pour Madagascar, du guide pratique pour la Drépanocytose a été effectuée durant ce colloque.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b> 2000 drépanocytaire et familles ; 30 000 mères et leurs nouveau-nés ; 8 médecins référents ; 200 personnels de santé ; 15 000 personnes sensibilisées ; 30 structures de santé ; 8 antennes de l'association de patients LCDM ; autorités sanitaires</p> <p><b>Objectif général :</b>                  Contribuer à la réduction de la mortalité liée à la drépanocytose à Madagascar et améliorer les conditions de vie des malades</p>	



Remise du guide Drépanocytose au Ministère de la Santé Publique

## Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien

**Partenaire :** Fight Aids Monaco (FAM)  
**Durée du projet :** 2017-2019  
**Financement de l'année 2018 :** 83500 €

**Bénéficiaires :** au sein du dispensaire SISAL 4000 jeunes exposés au risque de contamination, 2000 jeunes dépistés IST/VIH et 2000 jeunes traités ; et 1500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses.

**Objectif général :** Réduire les nouvelles infections dans les zones d'intervention de SISAL ; et améliorer la prise en charge afin de diminuer la mortalité hospitalière des personnes infectées par le VIH que des patients démunis avec « Association Aide et Soins aux malades ».

### Réalisations 2018 :

A Antananarivo SISAL est à 87 files actives depuis janvier 2018. L'équipe d'Antananarivo a reçu des formations auprès du Fonds Commun d'appui à la Société Civile, tandis que le Directeur Exécutif en a bénéficié sur le « crowdfunding » dispensée par Pills.

Dans le cadre de la prise en charge des personnes PVVIH, 12 regroupements des populations cibles de SISAL ont été réalisés permettant en même temps le dépistage de 60 jeunes. Au niveau du Centre TTR SISAL (Test, Treat and Retain), 2600 personnes sont traitées avec l'appui aussi de Douleur Sans Frontière.

## Projet réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa

**Partenaire :** Ministère de la Santé Publique/ CHU Tambohobe, STEPS Consulting et ECO SYSTEME  
**Durée du projet :** 20 mois à partir de mars 2018  
**Financement de l'année 2018 :** 27328 €

**Bénéficiaires :** toute la population de la zone concernée qui bénéficiera d'un service spécialisé dont la qualité aura sensiblement progressé.

**Objectif général :** Contribuer à la baisse de la mortalité infantile par l'amélioration de prestations dispensées au sein du service pédiatrique du CHU.

### Réalisations 2018 :

La signature du Protocole d'Accord a été faite en septembre 2018.

Le transfert du service pédiatrique du CHU Tambohobe vers le CHU Andrainjato s'est fait en deux vagues et a complètement été effectif à mi-octobre. Permettant ainsi aux travaux de construction de débuter en début décembre, cela pour une durée de 5 mois.

## SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Projet de Renforcement et diversification de l'offre de service socio-éducatifs pour les enfants et les jeunes handicapés

**Partenaire :** Humanité et Inclusion  
**Durée du projet :** 2016-2018

**Financement de l'année 2018 :** 150000 €  
**Bénéficiaires :** 14 associations de et pour les personnes en situation de handicapés, 20 enfants en grande difficulté d'apprentissage, 500 enfants dans 57 écoles ayant ou ouvrant une classe inclusive et ou intégrée.

**Objectif général :** Contribuer à la diversification de l'offre de services socio-éducatifs pour les enfants et les jeunes handicapés à des services de qualité dans leur communauté.

### Réalisations 2018 :

7 associations de la région de Diana et 5 associations d'Analanjorofo ont bénéficié du processus des projets d'initiatives locales. La thématique des projets se porte, soit sur l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap, soit sur l'insertion économique de jeunes en situation de handicap dans les communes rurales des deux régions concernées.

L'appui et l'accompagnement des cinq associations classiques du projet sont en continu, tout en donnant lieu aux formations des enseignants et/ou alphabétiseurs cette année.

Cette année l'atelier d'échanges avec les partenaires et l'échange entre les 17 associations, ont été effectués dans un seul et même atelier.



Associations accompagnées par Humanité et Inclusion dans la région Diana



## EDUCATION – ENFANCE PRECAIRE

### SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo

**Partenaire :** Apprentis d'Auteuil Océan Indien  
**Durée du projet :** 2016-2018  
**Financement de l'année 2018 :** 120000 €

**Bénéficiaires :** les enfants et jeunes pris en charge par le Projet SANDRATRA, le Centre Nouveau Relais des Jeunes (NRJ), l'Association Graine de Bitume, l'ONG HARDI, ENDA-OI.

**Objectif général :** Accompagner les enfants en situation de rue sur le plan éducatif, social et économique au travers des actions de prévention d'hébergements d'urgence.

### Réalisations 2018 :

Le nombre d'enfants et jeunes est resté stable comparé à 2016 et au premier semestre 2017. Le taux de réinsertion dans les écoles après une année d'alphabétisation ou de remise à niveau est de 67% chez ENDA et en hausse à raison de 74% chez NRJ et 65% chez HARDI.

Les activités au cours de 2018 :  
 - la 3<sup>ème</sup> rencontre de la Communauté de Pratique et de Savoir sur le thème du « Travail avec les familles »  
 - la mission d'échange sur l'insertion professionnelle avec MAEECHA (ONG comorienne).  
 - la formation de 23 animateurs – éducateurs sur « L'enfant en situation de rue » est achevée.

### Pôle Jeunesse éducation formation « Education, accompagnement et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar »

**Partenaire :** Association LEAD-SANTE, KOZAMA, ONG Bel'Avenir  
**Durée du projet :** 2018 -2020  
**Financement de l'année 2018 :** 30000 €

**Bénéficiaires :** 30000-35000 élèves d'école primaire 6-11 ans ; 8500 jeunes adolescents 10-15 ans ; 18 jeunes adultes 18-25ans et 100 parents d'élèves ; 150 instituteurs d'écoles publiques, et les enfants et jeunes accueillis au sein des associations.

**Objectif général :** Améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et adolescents malgaches en situation précaire de Fianarantsoa, Antsirabe, Mananjary et Tuléar.

### Réalisations 2018 :

La Convention de partenariat financier sur ce programme a été signée en fin janvier 2018, officialisant ainsi la poursuite du projet.

LEAD SANTE a réalisé une évaluation externe du Projet Jeune Leader afin d'appréhender l'efficacité du programme et son impact sur les bénéficiaires. Pour l'année : 12.000 élèves ont été sensibilisés sur la santé reproductive et le leadership, 300 parents ont été sensibilisés, et il y a eu une augmentation de 15% sur l'inscription des élèves dans les établissements scolaires cibles. KOZAMA a pu créer 16 nouvelles classes préscolaires dans 8 nouvelles Ecole Primaire Publique partenaires. Au total, 2566 enfants inscrits et soutenus au cours de l'année scolaire 2017-2018. BEL AVENIR a accompagné 400 familles, en constatant une augmentation du taux de scolarisation. 374 enfants ont bénéficiés de la régularisation d'acte de naissance.



Les adolescents du Projet Jeune Leader durant la séance de projection du Festival Le Temps Presse



### Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière

<p><b>Partenaire :</b> Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2018 - 2019</p> <p><b>Financement de l'année 2018 :</b> 50000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> jeunes âgés de 17 à 21 ans, majoritairement originaires de Fianarantsoa et sa province.</p> <p><b>Objectif général :</b> Favoriser l'insertion socio économique durable des jeunes défavorisés de la région Haute Matsiatra à travers la pérennisation du CFP La Rizière de Fianaranatsoa.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b> La convention de partenariat pour la poursuite du projet a été signée en avril.</p> <p>L'évaluation du projet a conclu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plateau technique de l'hôtel La rizière réponds aux normes ;</li> <li>- Le développement de la partie commerciale de l'hôtel pour équilibrer avec les formations, tend vers un autofinancement.</li> </ul> <p>Le curricula de formation de La Rizière constitue une référence pour le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, aussi il est le premier curricula par compétence.</p> <p>Les travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques ont commencé.</p>
---	---



Les jeunes en formation à l'école hôtelière «La rizière»

### Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables

<p><b>Partenaire :</b> Fondation des Alliances Françaises (FAF)</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2017-2019</p> <p><b>Financement de l'année 2018 :</b> 100000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> les 50000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels.</p> <p><b>Objectif général :</b> Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique à Madagascar.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b> Un Colloque régional, des 29 alliances françaises de Madagascar et des îles voisines, a été organisé vers fin septembre à Antananarivo. Les activités phares des alliances y ont été présentées telle que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « Culture bus » de l'Alliance Française de Diégo offre une lecture publique et de spectacle en plein air.</li> <li>• Le festival de musique « Atsi-Mözika » de l'Alliance Française de Tuléar</li> <li>• L'« Alliance Française Verte », reconstruction et réhabilitation des structures de l'Alliance Française d'Ambvombe afin d'adapter son fonctionnement à l'énergie solaire.</li> </ul> <p>Les Koombook arrivés en 2017 sont bien installés auprès des Alliances Françaises de l'île. Cela s'est accompagné de formations sur son utilisation, allant droit aux enseignants mais aussi des bibliothécaires. L'utilisation des koombook se fait soit pour un appui pédagogique à un enseignant, soit par accès libre aux adhérents des Alliances Françaises.</p>
---	---

### Projet de Réhabilitation des installations électriques des 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire

<p><b>Partenaire :</b> Energy Assistance Monaco</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2018 - 2019</p> <p><b>Financement de l'année 2018 :</b> 55000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Centre Fanantenana, Centre ECAR Ephata, les orchidées Blanches, Centres d'accueil NRJ, Graine de Bitume, Enda, Hardi, « La Rizière » (les Sept associations partenaires de la DCI).</p> <p><b>Objectif général :</b> Améliorer les conditions d'accueil et diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité des organisations accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire à Madagascar.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b> Le projet de réhabilitation des installations électriques de ces structures partenaires de la DCI ont permis le fonctionnement efficace de ces centres et d'améliorer le fonctionnement au sein de ces structures.</p> <p>L'objectif étant de permettre aux structures d'avoir un meilleur accès à l'eau et à l'électricité à un coût raisonnable, mais aussi d'assurer la sécurité de leurs centres et de ces usagers.</p> <p>EAM a effectué des missions de suivi auprès de ces structures bénéficiaires en avril.</p>
--	--

## INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

### Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana

<p><b>Partenaire :</b> INTER - AIDE et ATIA</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2018 - 2020</p> <p><b>Financement de l'année 2018 :</b> 97 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Pour le volet santé 23 000 mères sur 3 ans et le volet socio-économique 3 070 familles vulnérables</p> <p><b>Objectif général :</b> Contribuer dans les zones ciblées à améliorer la situation sanitaire des populations rurales, l'efficacité et la qualité de l'offre de santé ainsi que la situation socio-économique des familles rurales vulnérables.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b> La signature de la convention de partenariat et déploiement du projet.</p>
---	--

### Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra

<p><b>Partenaire :</b> ONG VAHATRA  <b>Durée du projet :</b> 2016-2018  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 40000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> 4 500 familles : démunies économiquement; vivant dans des conditions d'habitat précaires et dans des quartiers défavorisés.</p> <p><b>Objectif général :</b>  Favoriser l'insertion économique et sociale des familles vulnérables, par la création et le développement d'Activités Génératrices de Revenus (agriculture, élevage, petits commerces..), ainsi que l'accès à la protection sociale.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>  Une étude d'impact a été effectuée sur ce projet, et les bénéficiaires ont manifesté une pleine satisfaction.  Selon cette étude, les impacts de Vahatra sont constitués par un changement de comportement des bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une augmentation de la dépense en alimentation de 9% à 16%;</li> <li>- une augmentation du nombre de ménage ayant tous leurs enfants scolarisés de 8% à 16%</li> <li>- une augmentation du nombre des nouveaux propriétaires et des maisons en bon état de 7% à 20%</li> <li>- l'autonomie du public cible ce qui signifie l'atténuation des vulnérabilités et l'accompagnement familial.</li> </ul> <p>De ce fait, le projet VAHATRA se poursuivra pour 2019 et 2020 dans l'optique de densifier le projet et renforcer le volet santé et le volet social.</p>
---	--

### Construire des compétences d'appui aux PME en Afrique

<p><b>Partenaire :</b> INVESTISSEURS ET PARTENAIRES (IP); Branche MIARAKAP pour Madagascar  <b>Durée du projet :</b> 2015-2018  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 100000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> PME Malgache</p> <p><b>Objectif général :</b>  Structurer et appuyer des équipes de gestion africaines basées localement et chargées d'accompagner ; et de financer des PME, à les autonomiser afin d'avoir un effet structurant durable sur les tissus entrepreneuriaux des économies africaines.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>  Le fonds d'investissement MIARAKAP est lancé début 2018. L'équipe la constituant a bénéficié d'accompagnement, à savoir leur participation au séminaire entrepreneur à Abidjan, sur les thèmes de : conseil de préinvestissement (IMF), étude de marché PME et formation en investissement en éducation/agriculture.  Actuellement, une entreprise de restauration rapide spécialisée dans le poulet, est la première PME appuyée par MIARAKAP. Aussi, trois autres opportunités d'investissement sont en cours de discussion.</p> <p>Au cours de l'année, un logiciel est mis en place pour le suivi et la gestion des fonds nationaux, pour tout l'ensemble du projet.  Enfin, une étude sur les entreprises informelles a été réalisée. Le but étant de connaître les impacts socio-économiques d'un contrat de travail pour les employés, les obstacles à la formalisation des PME,...etc.</p>
--	---

## AUTRES DOMAINES

### Installation d'unité photovoltaïque à AKAMASOA

<p><b>Partenaire :</b> AKAMASOA – SOLAR PLEXUS  <b>Durée du projet :</b> 2017 et 2018  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 80 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b>  Village d'Antolojanahary,  Village d'Ampitafa</p> <p><b>Objectif général :</b>  Doter la population locale d'unité photovoltaïque leur permettant un accès à l'électrification et le wifi par l'intermédiaire de l'énergie renouvelable.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>  Installation de l'unité photovoltaïque dans le village d'Antolojanahary.</p>
--	---



L'unité photovoltaïque et les équipements installés à Akamasoa Antolojanahary

### Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC)

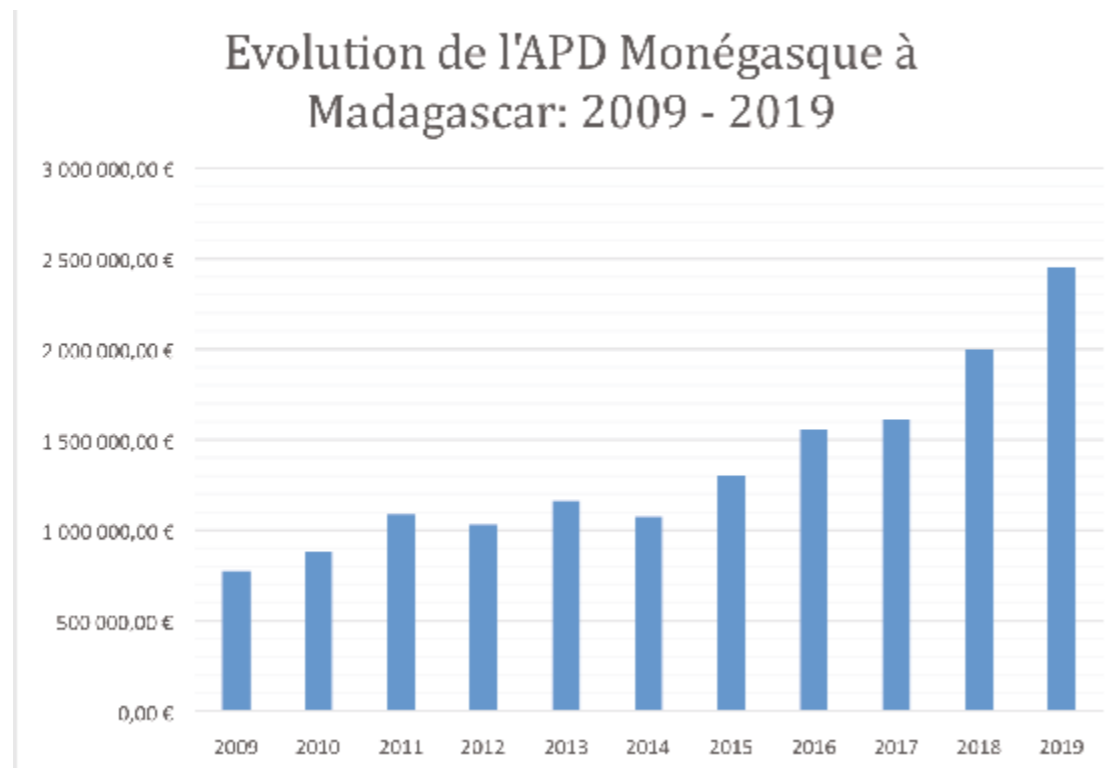
<p><b>Partenaire :</b> Délégation de l'Union Européenne; Ambassade de France ; agence de coopération internationale Allemande pour le développement (GIZ)  <b>Durée du projet :</b> 2016, 2017 - 2022  <b>Financement de l'année 2018 :</b> 50000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> les organisations de la Société Civile de Madagascar.</p> <p><b>Objectif général :</b>  Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ;  Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté.</p>	<p><b>Réalisations 2018 :</b>  Le FCSC était sur 16 projets de convention au cours de l'année 2018, dont 4 projets sur Tuléar, 3 à Analanjirofo et 9 sur Antananarivo. Entre autres, le festival « La rencontre des films courts » qui fut un réel succès tant dans les résultats que la stratégie de communication.</p> <p>Quatre expertises ont été apportées en termes d'appui technique à l'Unité de Gestion du Fonds Commun et la société civile, dont les thématiques sont : l'intégration du genre, le processus de bilan et de suivi des accompagnements sur terrain.</p> <p>Les statistiques de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 360 OSC bénéficiaires des formations,</li> <li>- 115 OSC accompagnés par le personnel technique,</li> <li>- 14 OSC subventionnés.</li> </ul>
---	--

## Projet multi-pays dont Madagascar est bénéficiaire

Programme pour l'accélération de la lutte contre le paludisme avec OMS.

Fonds Move Ability en partenariat avec le CICR.

Programme transversal sur la drépanocytose avec l'IECD.



Les données du graphique ne concernent que les montants directement dédiés aux projets ou aux partenaires pour la réalisation des projets.

***LES APPUIS***

***DU CONSULAT***

***DE MONACO***

## SANTE

Le secteur de la santé constitue l'un des axes prioritaires des actions sociales menées par le Consulat de Monaco depuis 2004, et ce dans l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins des plus vulnérables.

Le Consulat a ainsi reconduit ces actions en 2018, en collaboration avec l'association française « Association Développement Solidarité » (ADS) à travers deux axes principaux :

- l'équipement en matériels de structures hospitalières publiques ;
- l'appui à des structures associatives œuvrant dans le secteur de la santé publique.

### 1) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

#### CHU-HJRA

■ ADS ■ NC

■ N° 35/18 du 22/06/18

#### CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona CHU-HJRA

Service rééducation fonctionnelle : des vélos de rééducation, déambulateurs, chaises trouées, paires de béquilles, chaises roulantes, 1 coussin pour paraplégique, 1 barre parallèle, 1 matelas d'installation pour enfant.



Une patiente pratiquant des exercices avec la barre parallèle

#### CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ N° 55/18 du 10/08/18

#### CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Service cardiologie : 2 fauteuils roulants, 1 chariot de visite, 1 bassin de lit, des compresses, gants stériles, sondes d'aspiration



Les gants stériles utilisés par un des médecins de l'hôpital

#### CHU-Antsiranana Place

Kabary

■ ADS ■ NC

■ N° 59/18 du 02/10/18

#### CHU Antsiranana Place Kabary

Service ophtalmologie : 1 cabinet ophtalmologie complet (scialytique, vision appareil à analyser, stérilisateur, négatoscope, tabourets, fauteuil consultation), 1 table d'examen avec tiroirs de rangement, 1 plateau pour table ophtalmologique, des fauteuils roulants et des consommables ophtalmologiques, des lunettes, 1 tiroir sur roulette, des pantalons pour médecin, gants stériles, compresses et divers consommables médicaux.



Un patient consulté sur la table d'examen dotée



L'appareil d'ophtalmologie en utilisation

#### CHU-Ambohimandra

■ ADS ■ NC

■ N° 169/18 du 13/12/18

#### CHU Mère-Enfant Ambohimandra

2 chaises de consultation, des sondes nutrition entérale, seringues de 5 ml et 60ml, sets de branchement, cathéters et divers consommables médicaux.



Une des chaises de consultation bien installée dans le service pédiatrie

#### CHRR Antsirabe

■ ADS ■ NC

■ 43/18 du 29/06/18 et  
■ N° 44/18 du 04/07/18

#### CHRR Antsirabe

Services médecine, bloc opératoire, urgence et pédiatrie : 1 échographe, 2 fauteuils roulants, 3 tables porte outils pour chirurgie, 2 potences, des blouses de médecins, couvertures, draps, taies d'oreiller, oreillers, kits néo natale, compresses, gants stériles, gants d'examen, masques, seringues, kits de champs de table stérile, et autres consommables médicaux



L'échographe en utilisation

#### CHRD Faratsiho

■ ADS ■ NC

■ N° 57/18 du 13/09/18

#### CHRD Faratsiho

1 échographe, 1 appareil électrode pour ECG, 3 potences, 2 fauteuils roulants, 3 paires de béquilles, des pantalons de médecins, gants stériles, compresses, seringues, champs opératoires et autres consommables médicaux.



Un patient peut bien se déplacer grâce aux béquilles offertes à l'hôpital

#### CHRD Manjakandriana

■ ADS ■ NC

■ N° 58/18 du 14/09/18

#### CHRD Manjakandriana

1 bocal d'aspiration, 2 fauteuils roulants, des pantalons de médecins, dictionnaires médicaux, des tenues chirurgicales à usage unique, divers consommables médicaux



Une patiente sur un fauteuil roulant doté

### CHRD Ambohimangakely

■ ADS ■ NC

■ N° 75/18 du 18/10/18

### CHRD Ambohimangakely

1 négatoscope, 1 congélateur à transfusion, 1 aspirateur électrique, 2 fauteuils roulants, des pantalons de médecins, des bouches d'aspiration, seringues de gavage et plusieurs consommables médicaux.



Les médecins avec les consommables reçus

### CHRD Anosibe an'ala

■ ADS ■ NC

■ N° 81/18 du 28/11/18

### CHRD Anosibe an'ala

1 cabinet dentaire complet (compresseur, autoclave, scialytique, bloc radio, tiroir rangement outils, sièges), des blouses de médecins, sondes d'aspiration, aiguilles voies pour sérum, tubes pour laboratoire.



La dentisterie de l'hôpital, utile pour la population locale

### CSB 2 Anosy Avaratra

■ ADS ■ NC

■ N° 61/18 du 01/10/18

### CSB 2 Anosy Avaratra

1 table d'examen, 1 fauteuil roulant, des pantalons de médecins, masques, gants, sondes d'aspiration, seringues, compresses.



Un enfant pris en charge grâce aux consommables reçus

### CSB 2 Soavinimerina

■ ADS ■ NC

■ N° 80/18 du 23/11/18

### CSB 2 Soavinimerina

Des bouches, blouses de médecins, seringues, cathéters, perfuseurs, garrots, champs alaise.



Les blouses de médecins

## II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

### ONG ANYMA

■ ADS ■ NC

■ N° 36/18 du 22/06/18

### ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) : dotation en matériels et équipements médicaux

L'association « ADS » et le Consulat appuient cette ONG depuis 2009 à travers la fourniture en mobiliers, matériels, et équipements divers.

Cette ONG a pour vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle a pu construire en 2013, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires financiers, un centre d'hébergement situé à proximité du CHU-JRA - le plus grand hôpital public de Madagascar. Ce centre est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU-JRA.

L'ONG a également en charge la gestion de la pharmacie du CHU, et notamment l'appui en nourriture, consommables ou médicaments apporté aux patients les plus démunis du CHU, et en particulier les enfants.

Les divers équipements fournis sont destinés au centre ANYMA et les matériels et consommables médicaux à divers services du CHU sous la responsabilité de l'ONG.

En 2018, il leur a été remis entre autres : 2 matelas, 6 couvertures, 1 chaise roulante, 1 paire de béquille, 1 déambulateur, des gants, compresses, et divers consommables médicaux.



Les enfants avec les béquilles et le fauteuil roulant dotés

### Pour que vive Maroala

■ ADS ■ NC

■ N° 40/18 du 22/06/18

### Association « Pour que vive Maroala » : remise d'équipements médicaux

Il s'agit d'une action humanitaire sur Maroala, district de Marovay de la province de Majunga avec 20.000 habitants. L'association a pour objectif d'une part d'améliorer les milieux environnementaux du Centre Hospitalier de Marovoay et les CSB environnants en leur approvisionnant des médicaments et des matériels médicaux et d'autre part, d'offrir une meilleure éducation aux jeunes dans ce district.

Cette année, 3 lits, 1 table d'accouchement, 1 table d'examen, 1 table roulante, 3 matelas, 2 boîtes de pailles de prélèvement leur ont été remis.



Le lit et la table roulante bien installés à l'hôpital

## EDUCATION/ SPORT

Clé de voûte essentielle pour le développement d'un pays, l'Education constitue le second secteur d'intervention prioritaire du Consulat. Ces appuis répondent au même objectif de permettre aux jeunes issus de milieu défavorisé d'avoir accès à une éducation de qualité.

### I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Depuis l'année scolaire 2014-2015, le Consulat a mis en œuvre ce programme de bourses scolaires pour les meilleurs élèves issus de familles modestes. Il consiste plus précisément à prendre en charge les frais de scolarité de plusieurs dizaines de jeunes selon deux critères : la situation sociale et économique de la famille et les notes de l'élève en classe. La sélection des bénéficiaires s'effectue dans trois lycées privées de la capitale qui ont les meilleurs résultats dans les examens officiels : les lycées Saint Michel, Saint Antoine et ESCA.

L'objectif principal est de donner l'opportunité aux lycéens les plus méritants issus de familles modestes de poursuivre leur scolarité jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures.

Le projet comporte ainsi deux volets : un volet « Lycée » et un volet « Etudes supérieures » ; ce dernier volet étant la continuité du volet « Lycée ». Plus précisément, les bénéficiaires ayant obtenu leur baccalauréat deviennent automatiquement bénéficiaires de ce volet. Le Consulat accompagne ces jeunes dans leur choix et les oriente vers les meilleures écoles supérieures, que ce soit dans le public que dans le privé.

L'apport du Consulat est détaillé comme suit :

- Pour le volet « Lycées » : prise en charge des frais de scolarité et des frais généraux ;
- Pour le volet « Etudes Supérieures » :
  - > prise en charge des frais d'inscription au concours et des frais de scolarité pour les étudiants du programme inscrits dans les meilleurs instituts privés ;
  - > prise en charge des frais d'inscription aux concours et octroi d'une bourse mensuelle forfaitaire liée aux études pour ceux qui ont choisi d'intégrer l'une des meilleures écoles supérieures publiques (étant donné la gratuité des études dans le public).

Depuis son initiation, le nombre de bénéficiaires a évolué ainsi :

- 2014-2015 : 44 lycéens
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants.
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants.
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants.
- 2018-2019 : 90 jeunes dont 34 lycéens et 56 étudiants.
- 89.603.240 MGA durant l'année scolaire 2017-2018 et 113.449.800 MGA pour l'année scolaire 2018-2019.



Quelques bénéficiaires de l'année scolaire 2018-2019



## II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

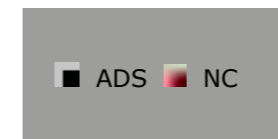
### Matériels informatiques

L'insuffisance de budget octroyé par l'Etat pour les écoles publiques ne permet pas à ces dernières d'acquiescer les matériels nécessaires à l'apprentissage de l'informatique alors que cela figure dans le programme d'enseignement préconisé par le Ministère de l'Education Nationale. Seules de rarissimes écoles sont dotées de matériels informatiques par le Ministère ; raison pour laquelle le Consulat a mené auprès de ces écoles une campagne de donation de matériels informatiques.

De 2006 à 2017, il a été octroyé à 76 écoles publiques (CEG et Lycées) 356 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels comme des imprimantes, photocopieuses et serveurs.

6 autres établissements ont bénéficié de cette action au cours de l'année 2018, selon le tableau ci-dessous :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Amboatavo Ambavahaditokana – 654 élèves	5 ordinateurs	12/18 du 19/04/18
CEG Ampanefy – 452 élèves	5 ordinateurs	10/18 du 26/03/18
Lycée Andohalo – 2.247 élèves	6 ordinateurs	13/18 du 20/04/18
Lycée Arivonimamo – 910 élèves	6 ordinateurs	05/18 du 30/01/18
Lycée Moderne Ampefiloha – 3.189 élèves	6 ordinateurs	06/18 du 07/02/18
Lycée Tsararivotra – 154 élèves	5 ordinateurs	168/18 du 13/12/18

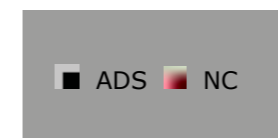


Elèves des écoles bénéficiaires en cours d'informatique

### Matériels scolaires et pédagogiques

Au cours de l'année 2018, il a été remis au lycée Andohalo des livres et revues afin de garnir la bibliothèque de l'établissement, comme résumé dans le tableau ci-après:

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
Lycée Andohalo – 2.247 élèves	5 livres de bibliothèque et revues	13/18 du 20/04/18



Les lycéens en lecture à la bibliothèque

**Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics**

Il est de notoriété qu'une éducation de qualité ne peut qu'aller de pair avec des activités sportives ; mais cela suppose encore la mise à disposition d'infrastructures et de matériels nécessaires. Malheureusement, même les équipements les plus élémentaires manquent pour la quasi-totalité des écoles publiques malgaches où sont scolarisés pourtant la grande majorité des enfants et jeunes malgaches, et particulièrement ceux qui sont issus de milieu défavorisé.

C'est fort de ce constat que le Consulat a initié en 2010 ce projet d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics d'Antananarivo, qui en est à sa 8ème édition pour l'année scolaire 2018-2019.

L'objectif principal est de permettre aux enfants malagasy de pratiquer le sport en milieu scolaire et avec comme objectifs spécifiques :

- d'une part, de doter des dizaines d'écoles de matériels et équipements sportifs de base ;
- d'autre part, de permettre aux équipes des écoles bénéficiaires de participer aux tournois inter-établissements organisés par les CISCOS de leur chef-lieu d'existence.

Si toutes les précédentes éditions se sont concentrées sur la région d'Analamanga, la région d'Itasy a été intégrée dans ce programme lors de cette 8è édition, et ce suite à la demande des plus hauts responsables de l'Education Nationale.

70 établissements scolaires publics dont 40 EPP, 17 CEG et 13 Lycées ont ainsi été sélectionnés pour l'année scolaire 2018-2019. Ces établissements sont repartis comme suit :

- DREN Analamanga : 25 écoles réparties dans 8 CISCOS
- DREN Itasy : 45 écoles réparties dans 3 CISCOS

DREN	CISCOS	EPP	CEG	LYCEE
ANALAMANGA	TANA VILLE	EPP Andohatapenaka I		
		EPP Besarety		
	ATSIMONDRANO	EPP Anosizato Andrefana	CEG Ambalavao	Lycée Anosizato
			CEG Ambohijanaka	
			CEG Ambodiakondro	
	AVARADRANO	EPP Antsahatsiresy	CEG Vilihazo	Lycée Anosy Avaratra
				Lycée Radama 1er Manandriana
	AMBOHIDRATRIMO	EPP Ankadimbazimba Ankosy	CEG Iarinarivo	
	MANJAKANDRIANA	EPP Ambatomanga	CEG Sadabe	Lycée Ankadimanga
		EPP Ambohitsoa Anosivola		
	ANDRAMASINA	EPP Analamihoatra	CEG Antotohazo	Lycée Mandrosoa Andramasina
	ANKAZOBE	EPP Antsahamivetraka		Lycée Fihaonana
ANJOZOROBE	EPP Anosikely	CEG Betatao	Lycée Antanetibe Anativolo	
ITASY	ARIVONIMAMO	EPP Mangatany	CEG Abdon Andriamirado	Lycée Arivonimamo
		EPP Ambohitrambo	CEG Ambohimandry	Lycée Imerintsiatosika

: DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

: CISCO : Circonscription Scolaire

DREN	CISCOS	EPP	CEG	LYCEE	
ANALAMANGA		EPP Imerintsiatosika	CEG Ambohidranomanga		
		SOAVINANDRIANA			
		EPP Antaboaka			
		EPP Kianja			
		EPP Antanety I			
		EPP Manalalondo			
		EPP Amboanana			
		EPP Ampahimanga			
		SOAVINANDRIANA	EPP Ambohitraivo	CEG Amparaky	Lycée Soavinandriana
			EPP Ambohitsimelo	CEG Ampefy	
	EPP Antanetibe		CEG Antanetibe		
	EPP Gasibe		CEG Itasy Soavinandriana		
	EPP Ampefy				
	EPP Mahavelona				
	EPP Amparibohitra				
	EPP Amboasary				
	EPP Antanetimboahangy				
	EPP Mananasy				
	SOAVINANDRIANA		EPP Mandiavato	CEG Miarinarivo	Lycée Miarinarivo
			EPP Analavory	CEG Analavory	Lycée Analavory
		EPP Ambohibary		Lycée Mandiavato	
		EPP Soavimbazaha			
		EPP Zoma Bealoka			
		EPP Amboasarikely			
		EPP Anosiba Ifanja			
		EPP Ampefy			
		EPP Mahatsinjo			
		EPP Fianarantsoa			

Il a été octroyé à 70 écoles :

- 530 ballons de foot, de basket-ball, de volley-ball et de handball ;
- 30 filets de basket-ball;
- un lot de maillots à l'effigie de chaque école.

24 coupes ont également été remises aux deux DREN concernées par le projet destinées à récompenser les équipes gagnantes des CISCOS de leur Région.

277 écoles scolarisant 147.288 élèves ont depuis bénéficié de cette initiative.

■ Fondation Princesse Charlene de Monaco, Société Saint Vincent de Paul Monaco, Conférence Immaculée Conception Monaco, SOMADIS SA, CANAL+ Madagascar,

■ MGA 46.950.000



Quelques photos lors de la remise des équipements sportifs en présence du représentant du Ministre de l'Education Nationale et de Madame Le Vice-consul de Monaco

**Ecole FFMM**

3.800.000 MGA  
N° 32/18 du 11/07/18

**Ecole FFMM : renforcement de la clôture et rafraichissement des peintures des salles de classe**

Cette école, située dans un quartier populaire de la capitale, a été ouverte en 2007 afin de pouvoir donner la chance à des élèves défavorisés ou n'ayant pu être admis dans les écoles publiques de poursuivre leur cursus scolaire dans le secondaire.

Passant d'un effectif de 120 à 686 élèves et d'un seul niveau (la 6ème) à dix (jusqu'à la terminale), elle a été accompagnée par le Consulat en ces dix années d'existence en termes d'appuis financiers pour l'acquisition de matériels et la réalisation des travaux d'extension de nouvelles salles de classe au fur et à mesure de l'ouverture de nouveaux niveaux. Depuis la création jusqu'à l'année 2016, la contribution du Consulat s'élève à 34.858.000 MGA.

En 2018, le Consulat a contribué :

- aux travaux de renforcement d'une partie du mur de clôture de l'école pour une meilleure sécurisation et afin d'éviter l'interruption répétitive des cours lors des saisons de pluie ;
- au renouvellement de la peinture du sous-bassement des salles de classe et des tableaux noirs.



La clôture remise en état et la peinture du sous-bassement d'une salle refaite

**EPP Faravohitra**

3.704.391 MGA et  
2.035.000 MGA  
N° 54/18 du 25/09/18 et  
N° 56/18 du 24/08/18

**EPP Faravohitra : remise en état des peintures et appui au fonctionnement de la cantine scolaire**

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et dans l'objectif d'en faire une école pilote dans cette optique, le Consulat appuie cette Ecole Primaire Publique qui existe depuis une soixantaine d'années et scolarisant 120 élèves depuis 2011.

Cette année, le partenariat a été reconduit à travers les réalisations suivantes :

La réfection de la peinture des murs extérieurs et intérieurs des 4 salles de classe ainsi que les vitres et plafonds extérieurs.



Les peintures fraîchement rénovées

Ecole Saint-Honoré d'Elyau  
2.170.000 MGA  
N° 166/18 du 13/12/18

Joséphine Noa, Jezabel et Elisa  
280.000 MGA  
N° 167/18 du 13/12/18

N° 17/18 du 25/04/18

L'appui au fonctionnement de la cantine scolaire pour diversifier la qualité du repas servi aux élèves. Les fonds alloués ont permis d'acheter des viandes et des fruits pour accompagner les légumes et riz fournis par le Ministère de l'Education Nationale.



Les enfants apprécient leurs repas à la cantine scolaire

Par ailleurs, le Consulat a noué depuis octobre 2017 un partenariat avec la société VITOGAZ Madagascar qui ravitaille l'école mensuellement en bouteilles de gaz. Ce partenariat répond à un double objectif : l'utilisation d'une énergie propre pour la préservation de l'environnement, et soulager les parents d'élèves qui ne paient plus dorénavant de participation pour l'achat de combustible.

- La remise de 30 tables-banc neufs pour renouveler les tables existantes et motiver les élèves, en partenariat avec la société « STRUCTURES ».



Les tables-banc flambant neuves



## ENFANCE VULNÉRABLE

Le Consulat soutient des structures dont le but est d'améliorer les conditions de vie des enfants en situation de handicap, ceux qui se trouvent en situation de rue et vivant dans des milieux défavorisés, les mineurs en détention, ceux qui sont abandonnés ou orphelins.

### I) ENFANCE HANDICAPEE

#### Autisme Madagascar

MGA 4 080 000

N° 46/18 du 15/10/18

#### Association « Autisme Madagascar »

L'association « Autisme Madagascar » a pour but de sensibiliser sur l'autisme à Madagascar tout en recherchant des solutions : transfert de compétences, existence d'experts nationaux. Ses activités visent également l'amélioration des conditions de vie des enfants autistes et l'apport d'un soutien psychologique aux parents de ces enfants.

L'association est en partenariat avec le Consulat depuis 2016. En 5 années d'existence, elle a étendu ses actions dans plusieurs régions de l'île (Alaotra Mangoro, Vakinankaratra, Haute Matsiatra et Boeny) avec d'autres zones de travail telles que des écoles et d'autres cibles, notamment les praticiens.

En 2018, des activités de pré-diagnostic ont pu être menées dans la région Atsinanana ; province de Tamatave.



Photos lors des activités de pré-diagnostic à Tamatave



#### Association RIANALA

MGA 5 050 000

N° 34/18 du 12/07/18

#### Association RIANALA

« Rianala » est une association favorisant l'intégration sociale et l'autonomie de 50 jeunes en condition de handicap mental en développant une coéducation avec des jeunes valides à travers des activités comme l'échange, l'écoute ainsi que le travail en équipe.

C'est dans ce cadre que le Consulat apporte son appui depuis 9 ans à travers les grands camps annuels que l'association organise au bord de la mer. Celui de 2018 a eu lieu à Farafangana, région Sud-Est.



Lors du grand camp à Farafangana, les jeunes handicapés avec les encadreurs



#### Centre Avotra

MGA 3 500 000

N° 42/18 du 11/07/18

#### Centre Avotra

Ce centre situé à Mahajanga exerce dans l'accueil des enfants en situation de handicap mental et leur offre une éducation spécialisée tout en promouvant leur intégration socio-éducative et le respect de leurs droits.

Actuellement, le centre compte 18 enfants de 6 à 16 ans.

Le Consulat contribue comme chaque année depuis 2012 à la prise en charge des salaires des éducateurs du centre.



Les enfants du centre avec les éducateurs



Les enfants jouant au puzzle

#### Centre SAMMYO

MGA 4 040 000

N° 47/18 du 25/10/18

#### Centre SAMMYO

Ce centre constitue l'une des activités de l'association des Autistes à Madagascar pour l'accueil alterné de jour d'une dizaine d'enfants autistes de 4 à 16 ans. Afin que ces enfants aient une meilleure autonomie, ils sont suivis individuellement par des éducateurs spécialisés.

Depuis le début du partenariat, le Consulat contribue chaque année à la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement, à savoir une partie du salaire du personnel (éducateurs spécialisés, aides éducateurs, nourrices et femmes de ménage), le loyer et les factures en électricité pour quelques mois.



Des enfants du centre SAMMYO avec leurs éducateurs remerciant l'appui du Consulat



#### Padre Pio

MGA 5 100 000

N° 48/18 du 18/10/18

#### Maison de la Charité « Padre Pio »

Créé par la congrégation des prêtres orionistes et avec un effectif de 128 enfants et jeunes handicapés mentaux ou physiques, ce centre assure la scolarisation de ces enfants et leur offre une éducation de base selon leur capacité. Les enfants bénéficient également de soins médicaux et dentaires (diagnostic et traitements) ; des professionnels assurent leur rééducation fonctionnelle, et ils reçoivent des appuis nutritionnels au sein de la cantine. L'appui financier du Consulat a servi à l'achat de médicaments pour un trimestre.



Les enfants du centre Maison de la charité « Padre Pio »



L'atelier en vannerie

## II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

### 2.1 Mineurs en détention

#### Association « ASPE »

MGA 5 000 000

N° 41/18 du 11/07/18

#### Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) : appui au programme de formation des éducateurs

Née à l'initiative de magistrats juges des enfants, cette association a pour objectifs d'assurer les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, leur rééducation dans de bonnes conditions, ainsi que l'accompagnement de leur réinsertion sociale.

L'association encadre 8 centres de rééducation et de réinsertion dans toute l'île avec 350 jeunes en charge âgés de 2 à 18 ans.

Cette année, le Consulat a financé la formation des éducateurs, juges des enfants, assistantes sociales des tribunaux ainsi que des avocats membres de l'association sur les nouvelles lois relatives à la protection de l'enfance.



Photos prises lors de la formation

#### Association « Grandir dignement »

MGA 4 200 000

N° 45/18 du 05/11/18

#### Association « Grandir Dignement » : soins médicaux pour les mineurs en détention

Cette association française intervient sur l'ensemble du territoire malgache depuis 2009, en faveur des mineurs en détention. Elle s'occupe de 250 jeunes âgés de 13 à 18 ans, répartis dans 4 centres de rééducation pénitentiaire des régions d'Antananarivo et d'Antsiranana et prend en charge notamment les soins médicaux, l'alimentation l'éducation, la scolarisation et l'orientation post-carcérale de ces jeunes. Le but est de contribuer au respect de la dignité de ces jeunes, et de les accompagner en fonction de leur profil et de leur cas d'incarcération.

L'association a installé en 2017 au sein de ces centres un service d'insertion en milieu ouvert (SIMO) avec l'intervention de travailleurs sociaux pour pouvoir accompagner les mineurs dans leur réinsertion à leur sortie de détention. 130 mineurs ont pu bénéficier de ce projet.

Le financement du Consulat s'est traduit par le paiement du poste de travailleur social et la poursuite de son intervention, soit l'accompagnement des enfants et adolescents dès leur sortie de détention et ce pour une durée de six mois.



Le travailleur social et un jeune

#### ONG Sentinelles

MGA 3 250 000

N° 49/18 du 23/10/18

#### ONG Sentinelles

En intervention à Madagascar depuis 1987, l'ONG Sentinelles agit en faveur des jeunes mineurs en détention dans 3 centres de rééducation d'Antananarivo et a comme but l'accompagnement des jeunes en vue de leur réinsertion sociale.

L'ONG met en œuvre parmi ses activités un programme médical et de réinsertion sociale et familiale pour les jeunes mineures, les femmes enceintes, les femmes incarcérées avec leurs enfants dans la maison centrale d'Antanimora.

Pour reconduire l'appui démarré la précédente année, le Consulat a accompagné l'ONG dans la couverture des frais liés au programme médical et de réinsertion sociale de l'association avec l'acquisition de nouveaux matériels (matériel médical, matériel de formation, matériels pour les enfants victimes de malformation osseuse) et la mise en œuvre de cours de remise à niveau.



Un nouveau fauteuil roulant



Matériels médicaux

#### Centre AKANY AVOKO FARAVOHITRA

MGA 3 860 000

N° 50/18 du 30/10/18

#### Centre AKANY AVOKO FARAVOHITRA

Le centre est ouvert depuis 1963, et a pour objectif de rééduquer des jeunes filles mineures ayant des problèmes sociaux, victimes de violences et de maltraitements physique ou morale et celles qui sont en conflit avec la loi attendant leur jugement.

52 jeunes âgées de 5 à 18 ans sont actuellement pensionnaires, placées par le juge des enfants.

Le centre contribue dans la scolarisation, la formation en artisanat (vannerie, couture, cuisine, coiffure) de ces jeunes filles et assure leurs soins médicaux.

En 2018, l'ouverture d'un restaurant dans un bâtiment mis à la disposition du centre est prévue. Ce nouveau restaurant sera une source de revenus pour le centre, mais contribuera également à l'assurance de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes filles ayant suivi une formation en cuisine qui y seront prioritairement embauchées.

Le Consulat a accompagné cette année le centre dans l'acquisition d'équipements complémentaires pour le restaurant.



Les équipements complémentaires pour le restaurant du centre

## 2.2 Orphelins et enfants abandonnés

### RASOAMANARIVO

MGA 4 150 000

N° 51/18 du 9/11/18

#### Centre d'accueil RASOAMANARIVO

Ce centre existe depuis 27 ans pour venir en aide aux familles nécessiteuses dans l'objectif d'assurer un avenir stable et serein aux enfants.

Le centre assure:

- l'accueil des enfants abandonnés, orphelins ou volontairement délaissés par leurs familles ;
- la cantine scolaire pour une soixantaine d'enfants ;
- l'écoute et le soutien à des mères marginalisées ;
- le parrainage en externe d'enfants déshérités.

Actuellement, 10 enfants de 7 à 16 ans sont accueillis en internat, et le centre contribue également à la scolarisation de 53 enfants externes.

Faute de moyen, 7 enfants ne bénéficient pas de scolarité et ne sont suivis que par des bénévoles. Cela a poussé le Consulat à l'accompagnement de la scolarisation de ces 7 enfants en interne dans une école privée pas très loin du centre.



Les kits scolaires reçus

## 2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés

Brasseries STAR  
MADAGASCAR

MGA 7 860 000

N° 21/18, 22/18, 23/18, 24/18, 25/18, 27/18,  
28/18, 29/18, 30/18 et 31/18 du 1/06/18

#### Distribution de « couvertures » pour les enfants de moins de 5 ans

Depuis maintenant 9 ans, des enfants de moins de 5 ans dans 66 Fokontany (quartiers) issus des familles les plus nécessiteuses ont bénéficié de couvertures durant la saison hivernale.

La réédition en 2018 de cette initiative a pu couvrir 10 Fokontany supplémentaires pour 1.000 couvertures grâce au partenariat avec la société « BRASSERIES STAR MADAGASCAR » qui soutient activement le Consulat dans cette initiative.

Aussi, cette année les couvertures se sont réparties auprès des Fokontany ci-après :

- Anosisoa Ambohimanarina ;
- Maibahoaka Ivato ;
- Amborompotsy ;
- Andronrakely Saropody ;
- Faliarivo Ambanidia ;
- Andohatpenaka II ;
- Antetazanafovoany I ;
- Ambohimirary ;
- Andraisoro ;
- Ambohidroa Antehiroka Ambohibao.



Lors de la remise des couvertures



### ASERN

MGA 3 050 000

N° 52/18 du 9/11/18

#### Associations des Organisations pour l'Éducation et la Récupération Nutritionnelle (ASERN)

L'ASERN a pour objectif d'accompagner les familles mère/ enfant à travers un programme d'éducation et de récupération nutritionnelle avec les objectifs suivants :

- Amélioration de la surveillance et de la prise en charge d'enfants malnutris tant du point de vue médical que nutritionnel ;
- Sensibilisation et responsabilisation des parents sur l'alimentation de l'enfant ;
- Autonomisation des mères de familles.

140 enfants âgés de 4 à 18 ans issus de 60 familles défavorisées parrainées par l'association bénéficient de la cantine scolaire où un repas par jour est servi.

Le Consulat accompagne l'association dans l'achat de desserts (yaourt et banane) en complément du repas fourni aux enfants à la cantine, pour les mois d'Avril à Septembre 2018.



Vue d'ensemble à la cantine lors du repas

## Association Internationale des Charités

MGA 4 000 000

N° 53/18 du 9/11/18

### Association Internationale des Charités

Cette association située dans un quartier populaire d'Antananarivo a pour objectif de venir en aide à des personnes en difficulté, en situation de pauvreté, ou victimes d'injustice et de violence.

Elle agit dans plusieurs domaines d'activités comme la santé, l'éducation, la promotion féminine, auprès des familles vulnérables.

Le secteur de l'éducation est l'un des problèmes majeur dans ce quartier, où par faute de moyens financiers, les enfants abandonnent ou ne vont pas à l'école. C'est ce qui a poussé l'association à scolariser 98 enfants de 3 à 12 ans, divisés en 3 niveaux selon l'âge et l'assimilation des enfants.

Cette scolarisation a été accompagnée par la mise en place d'une cantine scolaire pour offrir un repas par jour à ces enfants. La contribution du Consulat a servi à l'approvisionnement des denrées alimentaires pour la cantine scolaire ainsi qu'à l'achat de fournitures scolaires pour la section « Alphabétisation ».



Cantine scolaire et activités parascolaire

## 2.4 Appuis ponctuels

### Centre EDSR

ADS

NC

N° 38/18 du 22/06/18

### Centre EDSR (Enfants Du Sourire Réunion)

La détresse des enfants est devenue dans le monde entier un problème préoccupant. Aussi, ce centre situé à Ambatolampy est l'un des lieux où les enfants démunis sont soutenus afin d'assurer dans un premier temps leurs besoins vitaux (nourriture, habillement, soins) et le suivi éducatif pour chacun d'entre eux. Le Consulat appui ce centre depuis maintenant 14 ans et cette année en remettant des couvertures, vêtements, jouets, vélo et d'autres matériels pour l'atelier d'appareillage au profit de 59 enfants.



La bibliothèque et les enfants du centre

### Filles de la sagesse

ADS

NC

N° 37/18 du 22/06/18

### Ecoles gérées par la Congrégation des « Filles de la sagesse »

Cette congrégation gère plusieurs écoles réparties dans toute l'île, notamment à Toamasina, Ambositra, Antsirabe, Morondava et Antananarivo ainsi qu'un orphelinat à Toamasina.

22 ordinateurs ont été remis à la Congrégation qui les répartira entre les structures qu'elle gère.



Les élèves ravis d'apprendre l'informatique

### Sœurs du Christ

ADS

NC

N° 39/18 du 22/06/18

### Congrégation des « Sœurs du Christ »

L'association dispose 29 centres dans toute l'île dont l'objectif est de fournir aux 300 jeunes démunis qui y sont accueillis une éducation, des soins médicaux, des formations professionnelles (agriculture, élevage et couture) et une meilleure prise en charge.

Ils ont bénéficié en 2018 de 2 machines à coudre, 1 fauteuil roulant, 1 carton de set de pose pour leur infirmerie.



Jeunes filles apprenties couturières

# ***ANNEXES***

**ANNEXE 1**  
**RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004**

**MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX**

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring foetla, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, bouches pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux
- Cabinet ophtalmologie complet

**MATÉRIELS INFORMATIQUES**

- 389 ordinateurs complets pour 82 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

**ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

- 1.935 ballons
- 240 paires de filets de basket et de volley
- 3.130 lots de maillots remis à 277 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

**ANNEXE 2**  
**DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004**

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	<b>8</b> dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	<b>19</b> dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	<b>26</b> dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	<b>50</b> dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA <b>(31.474,17 €)</b>	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.079,46 €	<b>67</b> dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA <b>(24.144,44 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 €	<b>88</b> dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA <b>(26.772,42 €)</b>	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 €	<b>114</b> dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA <b>(30.769,37 €)</b>	- BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALLY : 1.800 €	<b>68</b> dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA	- BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA	<b>63</b> dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10

	<b>(32.264 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car: 10.000.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 5.400.000 Ar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 18</li> </ul>
<b>2013</b>	23.800 € et 36.500.000 MGA <b>(36.836 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CIMELTA : 10.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- DELAPORTE : 3.000.000 MGA</li> <li>- DUPONSEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Pierre LURTON : 3.500 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SCIMADA : 2.500.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA</li> </ul>	<b>92</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education : 16</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 4</li> <li>- Sport : 21</li> </ul>
<b>2014</b>	27.739 € et 49.074.000 MGA <b>(43.569 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.300.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 987 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 4.963 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 6.000.000 MGA</li> <li>- MONEYTECH : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 988.000 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 989 €</li> <li>- Renée MAUS : 2.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.926.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> </ul>	<b>131</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education : 56</li> <li>- Soutien aux enfants : 29</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 7</li> <li>- Sport : 25</li> </ul>
<b>2015</b>	32.820 € et 64.418.659 MGA <b>(50.714 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.488.659 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.480 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 3.000.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160€</li> <li>- DCI : 11.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 200 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 9.000.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 4.480 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 10.000.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 7.180.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 5.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 33</li> <li>- Education : 65</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 11</li> <li>- Sport : 40</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 1.000.000 MGA</li> </ul>	
<b>2016</b>	53.750 € et 78.405.000 MGA <b>(76.151 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- Autres contributeurs : 10.380 €</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 500 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 870 €</li> <li>- Contributions anonymes : 2.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 1.000 €</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 1.000 €</li> <li>- Groupe BASAN : 1.500.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 8.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 2.881.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 3.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- Remy MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.750.000 MGA</li> <li>- Roland RAVANDISON: 400.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 7.500.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 17</li> <li>- Education : 80</li> <li>- Soutien aux enfants : 22</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 8</li> <li>- Sport : 48</li> </ul>
<b>2017</b>	65.498,82 € et 88.936.431 MGA <b>(88.903,14 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMADE Monaco : 4.980 €</li> <li>- Association des Biologistes : 7.500 €</li> <li>- Banque Martin Maurel : 1.000 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA</li> <li>- Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.500.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 12.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 500 €</li> <li>- Eric GAUDUCHON : 500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 2.100 €</li> <li>- OPHAM : 6.552.760 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMEF : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- SOPROMER : 2.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 11.286.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> </ul>	<b>184</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 134</li> <li>- Enfance vulnérable : 36</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 479 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA</li> </ul>	
<b>2018</b>	69.969 € et 82.162.120 MGA <b>(90.509,53 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 6.000.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 1.500.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BMOI : 6.000.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 679 €</li> <li>- Conférence Immaculée de Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 10.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 350 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène : 1.500 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Leticia de Massy : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 7.966.520 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- STAR : 27.860.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<b>204</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 165</li> <li>- Enfance vulnérable : 25</li> </ul>

## ANNEXE 3

### REMERCIEMENTS DE BENEFICIAIRES

RAKOTORIMALANA  
Antia Kontanaina  
Lot II 100 pas Alaobira  
101. Antananarivo

Consulat de Monaco  
Tania Costa Hunt Ambadihana  
101. Antananarivo  
Fait à Antananarivo,  
Le mercredi 25 avril 2018

Objet: Lettre de remerciement de bourse d'études  
Madame, Monsieur

Par la présente, je souhaite remercier votre organisation de m'avoir accordé une bourse d'études depuis l'année scolaire 2015-2016 jusqu'à aujourd'hui.

C'est vraiment un grand honneur pour moi d'avoir été choisi comme bénéficiaire de ce prix. Cette bourse m'aidera beaucoup financièrement et me permettra de me consacrer sur mes études.

Je suis actuellement en 1<sup>ère</sup> année de licence à l'ISCAH Ambadihana et je prévois de faire de la comptabilité. finance et peut-être de continuer après avoir terminé avec succès mon diplôme j'espère de poursuivre une carrière en tant qu'Expert Comptable d'une entreprise et de contribuer au développement de mon pays.

Un grand merci à vous d'avoir investi dans mon avenir, grâce à votre aide je pourrais réaliser mes rêves et d'avoir une vie meilleure, je ferai en sorte de faire de mon mieux pour atteindre mes objectifs académiques ainsi que professionnels.

Je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

*Antia*

ANDRIANARISONA Misaina Tsiony Tafita  
Adresse: Lot IBM 25 Bis Tsaralalana

Antananarivo, le 25 Avril 2018  
Au Consulat de Monaco,

Objet: Remerciements et reconnaissance.

Par la présente, je souhaite remercier le Consulat Général de Monaco à Madagascar de m'avoir accordé les bourses d'études: "Voté lycée" depuis la classe de seconde (2015) jusqu'en Terminale (2017) et "Voté Etudes Supérieures" jusqu'à ce jour. C'est vraiment un grand honneur pour moi d'être choisi comme bénéficiaire de ce prix.

Je suis étudiant dans le domaine de l'Informatique et envisage de finir mes études jusqu'à l'obtention d'un "Master II" afin de faire carrière dans le TIC pour le développement durable de mon pays.

En m'attribuant cette bourse, vous avez allégé le fardeau financier de ma famille, et qui me permet de mettre davantage l'accent sur l'aspect le plus important de l'école, l'apprentissage. Votre générosité m'a inspiré pour aider les autres et retourner à la communauté.

ANDRIANARISONA Misaina Tsiony T.

### REMERCIEMENTS

Si ces travaux ont dépassé vos attentes, honorables correcteurs et lecteurs, cela n'est pas le fruit du hasard, mais d'une recherche et de travaux de plusieurs mois: de travaux car ce ne sont pas des seuls travaux qui ont conduit pour les produire, mais plusieurs personnes ont contribué à leur réalisation. De là cette lettre comme témoin de notre gratitude envers eux.

Nous tenons alors à adresser nos remerciements, d'abord et principalement, à celui qui a supervisé tous nos travaux durant ces mois, celui dont les conseils nous ont été fort utiles pour aboutir à ce résultat dont vous allez juger par vous-même la qualité, celui dont la patience, l'amitié et l'indulgence sont une légende parmi les hommes: le Docteur Jérôme RASOCCORUMUNDRON, Maître en droit, et l'UNION d'êtres vivants, aucun artifice de la poésie ne saurait exprimer la vivacité de notre gratitude envers vous et tout ce que vous nous avez fait.

Nous tenons également à manifester notre reconnaissance envers le Département de philosophie de l'Université Catholique de Madagascar, à la tête duquel se trouve le Père Marc FROLOMELLI - qui a guidé notre esprit durant notre parcours de trois ans - et son assistant, ainsi de tous les enseignants qui ont été, pour la plupart seulement, ces années durant, les plants sur lesquels le pain que nous sommes s'est appuyé afin de porter un regard plus loin qu'il ne le peut de son propre chef dans ce monde de la philosophie.

Nous remercions aussi l'Université Catholique de Madagascar, son Grand Chancelier, Mgr. RAZAFINDRANJATO Clément Marie Arsène, son recteur, P. RAVALONJANJANDRO Marc, et tout son personnel car sans eux pour administrer notre aimable établissement, ces travaux et surtout restés à l'état de projet. Nous tenons à souligner particulièrement une partie de cet établissement dont l'appartenance nous a été plus que utile: la bibliothèque et son personnel qui est vraiment serviable.

En parlant de bibliothèque, nous sommes aussi redevables à la bibliothèque centrale du Collège Saint Michel Amparibe en laquelle nous avons vu plus qu'un établissement, mais aussi un allié qui est toujours présent pour nous soutenir.

Nous ne saurions jamais remercier assez le Consulat Honoraire de Monaco à Madagascar, car c'est depuis quatre années successives qu'il nous a fournis les moyens matériels pour mener à bien nos études: un bel aïen bon et sûr: Merci également à la famille RAMONJISOA!

Et finalement, à nos parents, nos frères, toute notre famille, tous nos amis, quiconque nous a fournis son aide ou son appui, nous tenons à déclarer nos sentiments les plus purs, notre immense gratitude et notre infinie reconnaissance. Combien étonnés, amourez-vous de vous avoir! Merci à tous nous aurons regretté de ne nous être pas assés à nos côtés pour ces travaux!

A vous tous, à notre famille et à nos amis philosophes en spécial, nous dédions ce résultat qui certes, est bien d'être parfait, mais qui porte en son sein la marque de notre sincère gratitude et de nos efforts de perfectionnement!

ANDRIANJAFY Fanisoa Francis  
Lot 689 Andafomantla Andadihana  
Tel: 032 64 016 57

Consulat Général Honoraire de Monaco

Antananarivo, le lundi 30 avril 2018

Objet: Remerciement  
Honorable

Je tenais à vous remercier de fond du cœur pour le soutien que vous m'avez accordé durant mon année au lycée Saint Antoine Andadihana jusqu'à maintenant.


Votre intervention m'a beaucoup aidé, ainsi que mes parents et aussi pour la réalisation de mon objectif.

Je vous suis sincèrement reconnaissant de m'avoir soutenu jusqu'à maintenant, je pense encore continuer mes études dans les échelons supérieurs à l'Institut National du Tourisme et de l'Hôtellerie à Ampilaha.

Je vous souhaite une très longue vie et que Dieu vous bénisse, mes salutations les plus cordiales.

ANDRIANJAFY Fanisoa Francis





**Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34**

**[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)**